

## Covid-19 : la vaccination obligatoire étendue aux gendarmes, une « incitation » pour l'instant privilégiée dans la police



Article rédigé par *Le Monde*, le 19 août 2021

**Le gouvernement chercherait-il à ménager la police, dernier rempart du pouvoir autoritaire macronien ? En tout cas, les gendarmes n'ont pas ce privilège puisqu'eux devront se faire vacciner.**

Les gendarmes affectés sur le terrain ou au contact du public devront être complètement vaccinés contre le Covid-19 d'ici au 15 septembre, tandis que la police nationale privilégie pour l'heure « l'incitation à la vaccination », selon des documents internes consultés, mercredi 18 août, par l'Agence France-Presse (AFP).

Les gendarmes concernés par l'obligation vaccinale sont « *les personnels militaires, d'active et de réserve, en missions de sécurité publique, de sécurité routière, de maintien de l'ordre, de police judiciaire et d'accueil ou effectuant des services au contact du public ou de personnes extérieures à la gendarmerie* », soit une grande partie des personnels, liste une note de la direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN), datée de mardi.

Lire l'article sur

<https://www.lemonde.fr/societe/article/2021/08/18/covid-19-la-vaccination-obligatoire-etendue-aux-gendarme>